p. 5
URBANISME
Le cours d'eau de l'Ise va être restauré

p. 12
CULTURE
En route vers une nouvelle saison haute en couleurs

p. 16
SPORTS
Un jeune champion d'athlétisme à Janzé !

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°59 – SEPTEMBRE/OCTOBRE 2022

Janzé mag

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE

RENTREE SCOLAIRE

Favoriser la réussite de chaque élève

Vos contacts

Mairie
Renseignements au **02 99 47 00 54** ou **mairie@janze.fr.**

Service technique
Renseignements au **02 99 47 28 60** ou **servicestechniques@janze.fr.**

Service urbanisme
Renseignements au **02 99 47 38 25** ou **urbanisme@janze.fr.**

Maison France Services
Renseignements au **02 99 47 09 59** ou **maison.franceservices@janze.fr.**

CCAS
Renseignements au **02 30 30 01 13** ou **ccas@janze.fr.**

Police municipale
Renseignements au **02 99 47 64 75** ou **policemunicipale@janze.fr.**

Bibliothèque
Renseignements au **02 99 47 30 53** ou **mediatheque.janze@rafcom.bzh.**

Déchetterie
Renseignements : **02 99 47 07 52** ou **www.smictom-sudest35.fr.**

Centre départemental d'action sociale (CDAS)
Renseignements au **02 22 93 68 00.**

Assurance maladie
Renseignements au **36 46** (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)
Renseignements au **32 30.**

Point Accueil Emploi (PAE)
Renseignements au **02 99 47 16 67** ou **pae.janze@rafcom.bzh.**

Mission locale
Renseignements au **02 99 75 18 07** ou **contact@missionlocale-paysdevitre.fr.**

Centre local d'information et de coordination (CLIC)
Renseignements au **02 23 55 51 44** ou **clic.rocheauxfees@orange.fr.**

Relais Petite Enfance
Renseignements au **02 99 43 44 16** ou **relaispetiteenfance@rafcom.bzh.**

Point information jeunesse (PIJ)
Renseignements au **06 30 65 32 86.**

Architecte-conseil
Renseignements au **02 99 47 38 25.**

Conciliateur de justice
Renseignements au **02 99 47 09 59.**

Service Habitat - CCPRF
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

Neotea
Renseignements au **02 23 48 80 00.**

Espacil
Renseignements au **06 30 05 03 21.**

ADIL (logement)
Renseignements au **02 99 78 27 27.**

Permanences juridiques
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

Point Conseil Budget
Renseignements au **02 99 65 36 66**

MSA
Renseignements au **02 99 01 80 80.**

ADMR
Renseignements au **02 99 47 04 50** ou **janze.asso@admr35.org**

Carsat Bretagne (retraite)
Renseignements au **39 60.**

Centre Hospitalier
Renseignements : **02 99 47 54 00** ou **secretariat@hopital-janze.fr**
www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde
À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements :
02 99 43 44 45 (le **15** après minuit).

Pharmacie de garde
32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers
- Centre de santé ADMR 24h/24 : **02 99 47 04 50**
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : **02 99 47 64 18**
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : **02 99 43 23 73**
- Cabinet Riou et Tessier : **09 52 58 59 24**
- Cabinet Boukhchim Séverine : **06 68 21 76 02**
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : **115**

Transport à la demande
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

La Poste
Renseignements au **36 31.**

État civil

Naissances
Lilian SANQUER (9 juin) • **Alba GUIBERT** (25 juin) • **Liam SAFFRAY** (30 juin) • **Kenzo AYAD-DAGUIN** (6 juillet) • **Gabin ROBIEU** (12 juillet) • **Kiara BATAILLE** (24 juillet) • **Loën MICHEL** (25 juillet) • **Charlie ARNOULD LOISY** (26 juillet) • **Loani AUBRY** (28 juillet) • **Maïwenn SUBIRY** (30 juillet) • **Mathis MICHEL** (2 août) • **Alma FILEAUX COUPEL** (15 août).

Mariages
Alexandre GAUTIER et Marine LERICHE (25 juin) • **Patrice DENIEUL et Alice GUENNEAU** (2 juillet) • **David BOUSSARD et Laetitia TAS** (9 juillet) • **Antonio ABREU DE ALMEIDA et Marie IGNATIO** (16 juillet) • **Jean-Marie PELTIER et Audrey CORNU** (30 juillet).

Décès
Marie-Anne BLIN veuve LE BRETTON, 77 ans (11 juin) • **Denise HOSSEREL veuve JUDÉAUX, 99 ans** (13 juin) • **Jean-Pierre MARTIN, 74 ans** (13 juin) • **Pierrette SAUDEAU épouse ROBERT, 91 ans** (16 juin) • **Cécile JANVIER épouse GENDRON, 48 ans** (20 juin) • **Serge DINÉ, 77 ans** (2 juillet) • **Dominique RAMON, 65 ans** (5 juillet) • **Georges PERRAULT, 70 ans** (8 juillet) • **Mireille BLONDIN, 87 ans** (11 juillet) • **Jean FAUCHEUX, 87 ans** (15 juillet) • **Francine CHAILLEUX veuve MASSON, 88 ans** (16 juillet) • **Michel DÉRESNNES, 70 ans** (17 juillet) • **Marie-Rose FREREUX veuve GADBY, 100 ans** (19 juillet) • **Gervais DELAMARCHE, 88 ans** (19 juillet) • **Bernadette DELOURMEL veuve BARBOTIN, 93 ans** (19 juillet) • **Bernadette HOYET épouse BUZARÉ, 88 ans** (20 juillet) • **Christine BÉGOC, 60 ans** (23 juillet) • **Marko MARINKOVIC, 69 ans** (28 juillet) • **Madeleine TRÉBON veuve LERAY, 94 ans** (31 juillet) • **Gilbert HENRY, 70 ans** (4 août) • **Gabriel CADOT, 85 ans** (8 août) • **Annick GOUBET, 85 ans** (13 août) • **Jean-Claude COLOMBEL, 71 ans** (17 août).

2 ..... BLOC-NOTES

3 ..... ÉDITO

4 ..... ACTUALITÉS
Analyse des besoins sociaux : exprimez-vous !
La police municipale se renforce

5 ..... URBANISME ET CADRE DE VIE
Le cours d'eau de l'Ise va être restauré

6 ..... ÉCONOMIE ET EMPLOI
Home Organiser : révéler et organiser son quotidien
Horticulture : de la production à la location de plantes

7 ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ
Une nouvelle saison culturelle !

8 ..... VIE MUNICIPALE

9 - 11 .... DOSSIER
RENTREE SCOLAIRE
Favoriser la réussite de chaque élève

12 ..... CULTURE
En avant la culture !

13 ..... VIE SOCIALE
Un livre pour sensibiliser autour du handicap
Une journée d'information conviviale pour les seniors

14 - 15 ... JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE
Argent de poche : des missions variées tout l'été
Premier séjour itinérant à l'espace jeunes
Le point sur le restaurant scolaire

16 - 17 ... VIE ASSOCIATIVE
Un double champion d'athlétisme
Patrimoine : partez à la découverte des vieux métiers de l'époque
Un week-end sportif pour la lutte contre le cancer

18 ..... VOS DÉMARCHES
EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

19 ..... AGENDA

20 .... DER

En cette rentrée, nous souhaitons le meilleur à tous les élèves scolarisés dans les établissements de la commune ou ailleurs. Nous avons une pensée particulière pour tous les enseignants et les professionnels de l'enfance-jeunesse pour leur engagement, qui est souvent, bien plus qu'un métier, une vocation. Ces professionnels passionnés méritent tout notre soutien et nous tâchons, humblement, d'apporter notre contribution à leurs côtés, pour construire les adultes de demain. Nous espérons également que de nouvelles contraintes sanitaires ne viendront pas perturber le travail de tous.

L'éducation, l'enfance et la jeunesse sont au centre de nos préoccupations et de notre action. Dans ce domaine, après la mise en service du pôle enfance – jeunesse à l'automne dernier, de nouveaux investissements se concrétisent : les premiers coups de pioche sur le chantier de restructuration du restaurant scolaire ou encore par l'ancien cabinet médical du boulevard Plazanet en passe de devenir un bâtiment consacré à la petite enfance, avec un espace jeux pour les assistantes maternelles.

D'autres actions, initiées l'an dernier avec les établissements scolaires de la commune, se poursuivent : un accompagnement scolaire bénévole, une immersion d'élèves en milieu professionnel ont été mis en place pour favoriser la réussite scolaire et notamment lutter contre le décrochage scolaire. L'école est le ciment de notre société, soyons en fiers !

Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4 400 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : **Hubert Paris** • Comité de rédaction : **Commission Communication** • Rédacteurs : **Service Communication, Jennifer Jamis & Maëva Hamonic - communication@janze.fr** • Crédits photos : **Ville de Janzé, RAF Communauté, Adobe Stock, Pexels sauf mentions contraires -** Photo de Couv' : **Thomas Guionnet** • Maquette : **Le Kwalé** • Impression : **Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié PEFC et FSC** • Dépôt légal : **à parution** •
Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain *Janzé mag* début novembre 2022.

Analyse des besoins sociaux : exprimez-vous !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Janzé entame une Analyse des Besoins Sociaux (ABS), une démarche qui permet aux collectivités, aux associations et aux partenaires sociaux, de mieux comprendre les enjeux du territoire.

Depuis le mois de juin, les centres communaux d'Action Sociale d'Amanlis, de Brie, Chelun, le Theil-de-Bretagne, Martigné-Ferchaud Marcillé-Robert, Retiers, Sainte-Colombe, Thourie et Janzé, ont débuté une analyse des besoins sociaux (ABS). Cette démarche a pour objectif d'ajuster l'action sociale. Pour ce faire, une enquête vient d'être lancée.

Un questionnaire rapide et anonyme

Dans votre Janzé mag, vous trouverez un questionnaire à remplir. Cette enquête a pour objectif de **mieux connaître vos habitudes de vie, vos attentes et vos besoins.** En répondant à ce questionnaire rapide et anonyme vous participez à **enrichir les réflexions sur les actions à mener au plus près de chez vous**. Vous pouvez remplir ce questionnaire **en format papier ou directement sur votre smartphone en scannant le QR Code**. Ce questionnaire est à retourner à l'accueil de la Mairie ou du CCAS **avant le 3 octobre**. Nous vous remercions **pour votre implication car elle est essentielle** pour la réussite de cette analyse. ■

SCAN ME

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

La police municipale se renforce

Julien Menier a intégré les effectifs de la Ville de Janzé en tant que policier municipal au 1er juillet. Il évolue désormais aux côtés de Jérémy Besset. Conjointement, ils mènent diverses missions pour assurer la sécurité et la tranquillité publiques de tous.

Julien Menier est entré à l'âge de 19 ans dans la gendarmerie grâce au concours de gendarme adjoint volontaire. Il poursuit ensuite à l'école de sous-officier de Châtellerault en 2006, puis il intègre la gendarmerie mobile à Nantes et quelques années plus tard, la gendarmerie départementale dans le Finistère. En 2016, il entre dans le peloton d'intervention et de surveillance de la gendarmerie de Rennes, au sein de l'unité Sabre. *« Ces unités, par département, ont été créées suite aux attentats terroristes pour pouvoir permettre une intervention plus rapide »* explique-t-il. Julien Menier vient aujourd'hui mettre ses compétences et son expérience au service de la Ville.

De nouveaux équipements mis en place

Sensibilisation et pédagogie c'est avec ces mots d'ordre que les deux policiers municipaux veillent au quotidien à la sécurité de chacun. *« Depuis peu,* ***la ville s'est dotée d'outils complémentaires afin de leur permettre d'agir au mieux face aux problématiques de sécurité et tranquillité publiques*** *»* explique Isabelle Cezé, adjointe en charge de la tranquillité publique et de la mobilité.
Les deux policiers municipaux possèdent désormais **une caméra piéton** disposée sur leurs uniformes, qui sera activée par l'agent en fonction du besoin, de **deux bâtons de protection télescopiques mais aussi des jumelles** pour contrôler la vitesse.
En parallèle, d'autres équipements vont également être mis en place sur le territoire communal. **Un radar pédagogique mobile** : ce dispositif en affichant la vitesse de circulation incite les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser. **Dix caméras de chasse dits "pièges photographiques" mobiles sont aussi prévues.** *« Elles tourneront sur notre commune tous les quinze jours, aideront les forces de l'ordre sur les dossiers en cours et seront utiles dans la lutte contre les dépôts sauvages. »* Par ailleurs, au quotidien, la commune et **la police municipale travaillent en partenariat étroit avec la brigade de gendarmerie**. *« Grâce à cette synergie, la ville de Janzé entend bien avancer sur les problématiques des incivilités et dégradations subies. »* souligne Isabelle Cezé. ■

Le cours d'eau de l'Ise va être restauré

En Ille et Vilaine, seules 3% des masses d'eau sont en « bon état écologique ». 80% des ruisseaux ont fait l'objet de travaux d'artificialisation de leur morphologie lors des remembrements agricoles et des aménagements urbains. En 2022, Eaux & Vilaine va poursuivre son programme d'actions avec un projet de restauration écologique du cours d'eau de l'Ise sur 1,4 km au niveau du lieu-dit des « Cours Mouillés ». Ces travaux vont permettre une amélioration de la qualité et de la quantité d'eau de ce cours d'eau.

Pourquoi restaurer les cours d'eau et les zones humides associées ?

Les cours d'eau dont la morphologie et la végétation des berges sont préservés remplissent des fonctionnalités précieuses pour l'eau qui y transite et pour la vie qui s'y trouve. Explications en trois points.

1. « Stocker » l'eau sur nos territoires, un enjeu vital

Un cours d'eau en bon état doit pouvoir déborder régulièrement dans sa plaine d'inondation. La recharge des eaux souterraines est ainsi assurée et ces dernières pourront alimenter les cours d'eau en période estivale. En effet, les eaux souterraines sont « le château d'eau » de nos cours d'eau.

2. « Station d'épuration » naturelle

Un cours d'eau en bon état a les capacités d'épurer les polluants comme les nitrates, le phosphore et certains pesticides grâce à ses méandres, aux cailloux présents dans le fond du lit ainsi qu'au « filtre » que constitue sa végétation en berge. C'est pourquoi 1 km de cours d'eau en bon état épure 10 fois plus qu'1 km de cours d'eau dégradé.

3. Un réservoir de biodiversité

Un cours d'eau en bon état va offrir un panel d'habitats au sein de son lit, de ses berges et de ses zones humides adjacentes. De nombreuses espèces y vivent temporairement ou toute l'année. Ce patrimoine naturel doit être préservé.

Comprendre la restauration de l'Ise

Eaux & Vilaine va réaliser des travaux sur une parcelle privée au sein de la commune de Janzé sur un tronçon de l'Ise d'environ 800 ml. L'intervention vient en continuité avec les travaux réalisés à l'amont, au-delà de la départementale, en 2020.

Cette partie de l'Ise est dégradée de longue date puisqu'elle apparaît déjà rectiligne sur le cadastre napoléonien. Par la suite, lors du remembrement des années 70-80, l'Ise a de nouveau été dégradée par des travaux de rectification et par des travaux de recalibrage qui ont consisté à approfondir son lit d'environ 1 mètre à 1,5 mètre. **Ces travaux ont fortement dégradé toutes les fonctionnalités du cours d'eau**. Des études topographiques du terrain et des anciennes photographies aériennes ont permis d'identifier les points bas et l'ancien tracé du cours d'eau. **Les méandres pourront ainsi être reconstitués dans leur fond de vallée dans un lit dimensionné pour un fonctionnement équilibré et naturel.** Au fil des crues et avec la croissance des arbres en rive, les alternances de vitesse de courant et les habitats aquatiques vont apparaître et se renforcer avec le temps. **L'écosystème d'un ruisseau restauré retrouve un équilibre au bout de 10 à 15 ans environ après les travaux.**

« Ces travaux permettront de gagner environ 600 mètres linéaires de cours d'eau supplémentaires et une remontée de la ligne d'eau de 70 cm en moyenne, reconnectant ainsi le cours d'eau avec sa nappe d'eau et son lit majeur. » souligne Hubert Paris, maire de Janzé. En parallèle de ces travaux, Eaux & Vilaine et la commune de Janzé ont engagé **une réflexion sur une amélioration de la gestion des eaux pluviales urbaines du secteur ouest du bourg.**

Combien ça coûte?

Le montant des travaux s'élève à hauteur de 240 000 € TTC avec une participation de 50% de l'Agence Loire Bretagne, 30% du Département d'Ille et Vilaine et 20% de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Eaux & Vilaine. ■

En savoir plus

EPTB Vilaine au 02 30 06 06 31

Une piste cyclable Janzé-Brie ?

« La ville de Janzé soutient ce reméamdrage de l'Ise pour des raisons environnementales évidentes. Au regard des épisodes de sécheresse que nous avons connu cet été, il est urgent d'agir pour garantir nos réserves d'eau mais aussi la qualité de notre eau. Le lit actuel du cours d'eau sera rebouché. Le cheminement piéton, reliant Janzé à Brie, qui longeait l'Ise pourra être réaménagé. En effet, les villes de Janzé et de Brie avec l'appui du conseiller départemental vont déposer un dossier auprès du Département d'Ille-et-Vilaine pour que, parallèlement, à ce cheminement piéton soit créée une piste cyclable. Le développement des mobilités douces est un enjeu essentiel face au changement climatique. »

Hubert Paris, maire de Janzé

Jusqu'au 22 septembre

ZAC multisites : participation du public par voie électronique

La première phase du processus de création de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) se termine. Tous les Janzéen(ne)s sont désormais invités à s'exprimer sur le sujet. Vous pouvez consulter le dossier, formuler vos observations et propositions directement en ligne sur www.janze.fr

Renseignements Service urbanisme au 02 99 47 38 25.

Home Organiser : **révéler et organiser** son intérieur **pour libérer son quotidien**

Depuis quelques mois, Anne Laroque a lancé son activité "Libère ton intérieur". Elle est devenue "Home'ptimisatrice" du quotidien. Un métier qui allie l'univers du bien-être et l'habitat.

Maman de trois enfants, Anne Larroque se sent épuisée à la naissance du petit dernier : *« J'ai pris conscience que je devais simplifier ma vie pour changer mon quotidien. »* C'est pourquoi la mère de famille a décidé de se former au métier de «Home Organiser», puis à la révélation d'intérieur. L'idée est de **repenser les espaces de vie, désencombrer et simplifier les organisations familiales** de chacun pour retrouver du temps pour ce qui compte vraiment.

Home Organiser, kézako ?

Home Organiser est un métier très répandu en Belgique et aux États-Unis. *« Il s'agit **de trier et ranger durablement son intérieur et d'alléger sa charge mentale** »*. La révélation d'intérieur est un peu différente. *« Cette méthode aide à **concevoir et optimiser les espaces de vie pour (ré)inventer une maison facile à vivre** : prendre de la hauteur, s'interroger sur sa façon de vivre, définir ses besoins réels... dans le cadre d'un projet d'habitation ou de réaménagement ».* Aujourd'hui, Anne Larroque propose des ateliers en groupe pour découvrir ces méthodes mais également un accompagnement personnalisé en intervenant directement à domicile. ■

Renseignements

Anne Larroque - Libère ton intérieur
06 18 63 35 15 / contact@annelarroque.fr
www.annelarroque.fr

Horticulture : **de la production à la location de plantes**

Julien et Emmanuel sont les propriétaires de l'entreprise horticole "Les Ormeaux du Nord". Ils produisent de nombreuses variétés de fleurs.

À l'origine ingénieurs dans les travaux publics, Julien Cadoret et Emmanuel Aubert ont décidé de changer de vie. Ils sont désormais à la tête de l'entreprise horticole « Les Ormeaux du Nord ». Les deux associés avaient peu de connaissances dans le milieu de l'horticulture, ils ont tout appris, grâce aux précieux conseils de Pierre-Yves Georgault, leur prédécesseur. L'entreprise produit un bon nombre de variétés de fleurs, feuillages, plantes en pots... *« Nous fournissons Truffaut, des fleuristes, grossistes mais aussi les particuliers »* souligne Julien. En effet, les **Ormeaux du Nord ouvrent ses portes** aux particuliers toute l'année, mais plus particulièrement **lors de la Toussaint et à partir du printemps**. En parallèle, les Ormeaux du Nord proposent de la location de plantes pour des événements : salons, mariages, anniversaires...

Infos pratiques

Ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
02 99 47 00 56 / 06 34 87 90 89
locaplante@wanadoo.fr

AGENDA

L'UCAJ organise son vide-grenier cet automne

L'Union des commerçants de Janzé organise son vide grenier le **dimanche 9 octobre.** Au programme : animations musicales, manège... De quoi chiner en s'amusant !

Réservation des emplacements

- lundi 19 septembre de 11h à 14h
- mercredi 28 septembre de 16h à 19h
- lundi 3 octobre de 17h à 20h
- mercredi 5 octobre de 12h à 14h
- vendredi 7 octobre de 17h à 20h

Au bureau de l'UCAJ 8, rue St-Michel

Infos pratiques
400 emplacements
5 € 3 x 3 m
06 44 84 11 27

Une nouvelle **saison culturelle démarre !**

Après deux années marquées par la pandémie, la saison culturelle de Roche aux Fées Communauté revient avec un programme soigneusement concocté par le service culture et ses partenaires : spectacles, actions culturelles et une résidence artistique sillonneront les communes en 2022 et 2023.

La soirée d'ouverture de la saison se déroulera le vendredi 23 septembre à la ferme GAEC Bréal Elevage de Retiers avec le spectacle l'Arbre qui plantait des Hommes de la Cie Patrick Cosnet – Les Fonds de terroir. La saison culturelle se poursuivra avec le festival « Le Grand Soufflet » au mois d'octobre et de nombreuses propositions artistiques jusqu'au printemps. Une saison également rythmée par des actions culturelles et l'accueil d'une résidence artistique !

Des séances de création musicale

Avec la complicité de l'association Rue des Arts, la communauté de communes accueillera des séances de création du projet musical rythmé et coloré « Le Bal des Oiseaux », porté par Engrenage[s], l'occasion d'**inviter les artistes à aller à la rencontre des habitants pour tisser des liens et enrichir la création** de ce grand spectacle qui verra le jour au festival Désarticulés en juin 2023.

Tiki Paradise, en concert le samedi 28 janvier à Brie.

Renseignements
www.rafcom.bzh / 02 99 43 64 87

SPORT

Une conférence avec le **champion olympique Jérémy Stravius**

Labellisée en janvier "Maison sport-santé", Roche aux Fées Communauté veut offrir à tous la possibilité de pratiquer une activité physique encadrée. Pour promouvoir son engagement, elle a convié le nageur Jérémy Stravius à partager son expérience d'athlète de haut niveau et sa vision du sport pour tous.

Triple médaillé olympique et champion du monde en nage libre, l'ancien nageur, **Jérémy Stravius, vient transmettre sa passion des bassins, notamment auprès des jeunes.** Le 14 septembre, il sera présent au centre aquatique Les Ondines à Janzé pour participer à une séance d'apprentissage de la natation avec les enfants, puis prendra part à un entraînement avec le club de natation local. Le soir, à Brie, il partagera son expérience de sportif de haut niveau et sa vision du sport-santé lors d'une conférence accessible à tous, puis échangera avec le public et se prêtera au jeu des selfies et des dédicaces. ■

Renseignements
Conférence tout public - Gratuit
Mercredi 14 septembre – 19h30
Salle l'Abri de l'Ise – Brie

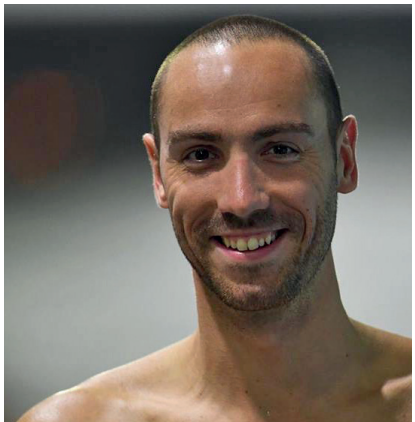

Afin de favoriser les activités axées sur le sport-santé, Roche aux Fées Communauté dispose de 92 équipements sportifs, destinés à accueillir les pratiquants en quête de remise en forme et de mieux-être. Avec une fréquentation en progression, Les Ondines est le centre aquatique de référence sur le territoire orienté vers le sport santé. Il est doté d'un espace nordique financé par Roche aux Fées Communauté (jacuzzi, hammams, cave de glace, sauna, grotte de sel).

Compte-rendu du conseil municipal du 6 juillet

→ VIE MUNICIPALE

• Nomination d'un nouveau conseiller municipal

Suite au décès de Jean-Pierre Martin, Sandrine Paboeuf a été nommée en qualité de conseillère au sein du conseil municipal.
Par ailleurs, Jean-Paul Botrel a été élu pour représenter la commune au sein du SIEFT (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil) en remplacement de Jean-Pierre Martin.

• Commission "Marché communal"

Afin de maintenir le dialogue permanent entre la commune et les commerçants non sédentaires du marché, la ville de Janzé souhaite créer une commission « Marché communal ». Cette commission sera consultée sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du marché, à la diversification et la complémentarité avec le tissu commercial de la ville, au règlement du marché. Isabelle Cézé et Jean-Baptiste Chevalier ont été désignés comme membres de cette commission.

→ FINANCES

• Collèges : frais de fonctionnement des équipements sportifs

Le conseil municipal a fixé, pour l'année année scolaire 2021-2022, la participation financière des collèges de Janzé pour l'utilisation des équipements sportifs communaux.
Les tarifs sont les suivants :
- 6 € par heure pour les gymnases
- 2,50 € par heure pour les structures en plein air

• Tarifs Saison Culturelle

Le conseil municipal a fixé la grille tarifaire des différents spectacles de la Saison Culturelle. Les tarifs sont définis en fonction de la typologie des spectacles ainsi que des dépenses prévues avec la volonté affirmée de rester sur une offre tarifaire raisonnable et accessible au plus grand nombre.

Plus de détails sur www.janze.fr

• Tarif séjour itinérant

Le Service Enfance Jeunesse Scolaire de la ville de Janzé propose aux jeunes de 11 à 15 ans un séjour itinérant « Les trésors de la Roche Aux Fées » du lundi 22 au mercredi 24 août. Le conseil municipal a fixé le tarif du séjour itinérant à 30 € par jeune.

→ URBANISME

• Modification du PLU

Le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée n°3 du PLU.

• Création d'un contrat de projet

Le conseil municipal a modifié le tableau des emplois afin de permettre le recrutement d'un.e chargé.e de mission aménagement et urbanisme en contrat de projet. Cette création d'emploi non permanent permettra notamment de mener à bien le projet de ZAC, d'assurer le suivi des projets d'études urbaines et pré-opérationnelles, le suivi de l'opération de revitalisation du territoire dans le cadre de « Petites villes de demain » en lien avec Roche aux Fées Communauté ainsi que le suivi et l'animation de la stratégie foncière. La personne retenue interviendra notamment dans les domaines de l'aménagement, juridique, administratif et financier. Cet emploi est créé pour une durée d'un an renouvelable dans la limite de 6 ans.

• Création de postes contractuels et autorisation de recruter des agents non-permanents

Le conseil municipal a décidé de créer, à compter du 1er septembre 2022, pour une durée d'un an, les postes suivants pour répondre à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité :
- pour la filière animation : 20 postes d'adjoint d'animation
- pour la filière administrative : 3 postes (cadre d'emplois possibles : adjoint administratif, rédacteur, attaché)
- pour la filière technique : 5 postes (cadres d'emplois possibles : adjoint technique, agent de maîtrise, technicien ou ingénieur)

Prochains conseils municipaux

Les réunions du conseil municipal se tiendront à 20h les 12 octobre, 9 novembre, et le 7 décembre, dans la salle du conseil municipal, en mairie. Tous les compte-rendus sont disponibles en ligne sur www.janze.fr

Des travaux d'aménagement rue de Rennes

La ville de Janzé prévoit la création d'un rond-point et d'une piste cyclable rue de Rennes, pour permettre l'accès au lotissement des Forges.

Afin de sécuriser le carrefour à l'entrée de la ville et les traversées piétonnes, la ville a décidé de **créer un carrefour giratoire et une piste cyclable, rue de Rennes au niveau de l'accès au lotissement des Forges**. « *Ces aménagements vont également permettre de requalifier l'entrée de Ville* » souligne Guillaume Grolet, directeur du Pôle Territoire.
Pour permettre ces différents aménagements, des travaux d'assainissement ont débuté à la fin du mois d'août. Les travaux d'aménagement de la voirie débutent dans la lignée (bordures, revêtement, plantations...). **Du fait de ces aménagements, pendant trois mois, la circulation sera alternée. Ponctuellement, la voirie pourra être fermée.** Des déviations seront ainsi mises en place. Nous comptons sur votre compréhension.

A la rentrée scolaire, les enfants sont contents de reprendre le chemin de l'école pour retrouver les copains, de renouer avec les apprentissages. Pourtant, parfois, pour cerrtains élèves, l'école est synonyme de difficultés, d'échec scolaire. Savoir répondre aux besoins de tous les enfants, voilà le grand défi de l'école d'aujourd'hui et de demain pour que tous s'engagent dans la voie de la réussite.

RENTREE SCOLAIRE

Favoriser la réussite de chaque élève

Education, s'engager au quotidien

En ce mois de septembre, la ville de Janzé s'engage dans l'élaboration de son nouveau PEL, projet Educatif Local. L'ensemble des partenaires du monde éducatif vont mener une réflexion au service des enfants et des jeunes.

Le projet Éducatif Local consiste en la définition d'une politique éducative au service du territoire. **Il doit mobiliser tous les acteurs locaux et institutionnels de l'éducation autour d'un projet commun,** en direction des enfants, des jeunes et de leurs familles.
Pour créer une cohérence et une complémentarité des acteurs de l'éducation, il prend en compte les différents temps de vie des enfants et des jeunes. "***L'éducation se joue à l'école mais aussi pendant les autres temps de la vie de l'enfant et du jeune.***" souligne Sophie Jézéquel, directrice du Pôle Enfance Jeunesse. En effet, le PEL pose l'éducation comme responsabilité collective et partagée entre tous les contributeurs de la communauté éducative, dont les parents sont les premiers membres.
La diversité et la richesse des parcours sont essentielles au développement, à l'épanouissement, à l'émancipation des enfants et des jeunes ainsi qu'au vivre ensemble sur le territoire.

Quels objectifs ?

"*La ville de Janzé s'est engagée dans cette démarche afin de* ***permettre la réalisation d'actions répondant aux objectifs territoriaux et éducatifs de la commune.*** *Elle sera appuyée par la fédération d'éducation populaire CÉMÉA dans cette démarche*" précise Elisabeth Barré-Villeneuve adjointe à l'éducation & l'enfance-jeunesse. Le Projet Educatif Local vise donc à :

- construire une réflexion globale
- harmoniser les différents temps de l'enfant dans une cohérence d'actions et d'interventions
- établir une articulation avec les projets d'école et de collège
- proposer une continuité éducative entre les différents temps de vie (scolaire, périscolaire et extrascolaire) des enfants et des jeunes, en réunissant les différents partenaires de l'éducation
- répondre aux besoins éducatifs du territoire de la commune

Prévenir le décrochage scolaire

Depuis l'année dernière la ville de Janzé a mis en place des actions pour favoriser la réussite éducative de tous. Une démarche qui va encore s'accentuer en cette rentrée.

Sous l'impulsion de la collectivité, un groupe de bénévoles s'est constitué pour **apporter aide et accompagnement aux devoirs** pour les collégiens fléchés dans ce dispositif par les établissements scolaires. "*Nous cherchons à étoffer ce groupe de volontaires en l'élargissant à de nouveaux bénévoles d'autant plus que* ***l'action est reconduite auprès des collèges mais elle va également se mettre en place auprès de l'école du Chat Perché*** *quatre soirs par semaine de 17h à 18h.*" précise Sophie Jézéquel. Si vous avez du temps de disponible et envie de redonner de prendre part à cette action, n'hésitez à vous manifester !

Immersion en entreprise

En parallèle, le service Enfance Jeunesse œuvre à la mise en place d'une autre action pour "*redonner de l'intérêt pour l'école à des élèves qui pourraient s'engager sur la pente dangereuse du pré-décrochage scolaire.*" **Sur une ou deux journées, des collégiens seraient plongés en immersion dans une entreprise, au contact réel d'un métier.** "*Ces journées «flash» en immersion professionnelle vont permettre à un jeune de regagner confiance en lui tout en rencontrant des professionnels dans les secteurs d'activité qui l'intéresse.*" plaide Elisabeth Barré-Villeneuve. D'ores et déjà l**a ville recherche des entreprises, des artisans, des commerçants... prêts à accueillir des jeunes** dans le cadre de cette action découverte d'un métier. "***Nous travaillons main dans la main avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires pour identifier les besoins et y répondre au mieux.***" L'intérêt des élèves au cœur de l'action.

Renseignements
Pauline Gaillard, référente jeunesse
06 77 59 86 62 - accompagnementscolaire@janze.fr

Faites du sport :
une première édition réussie !

Vendredi 26 août, la ville de Janzé a organisé un événement autour de la pratique sportive : "Faites du sport", une manifestation pour mettre le sport au coeur de la politique enfance-jeunesse à deux ans des Jeux Olympiques de Paris.

Vendredi 26 août, le soleil est au rendez-vous : c'est l'effervescence sur le Champ de Foire. Les associations s'activent pour les derniers préparatifs. Dès 14h, les premiers visiteurs sont au rendez-vous. Certains ont une idée bien précise du sport qu'ils sont venus tester, d'autres se laissent porter au gré de leurs envies. A l'entrée, la Junior Association régale les visiteurs avec des gâteaux faits maison. Sur le terrain, les démonstrations et ateliers s'enchaînent, pour le plus grand bonheur des petits et grands. **Basket, football, tennis de table, cirque, intelligence du geste, volley, tir à l'arc, athlétisme, tennis, sophrologie, dojo club, baseball et danse : 13 disciplines étaient réunies pour que chacun puisse trouver le sport qui lui plaît !** *« L'événement a volontairement eu lieu en amont du Forum des associations pour tester de nouveaux sports avant de s'inscrire ! »* précise Sophie Jézéquel-Briend, directrice du Pôle Enfance Jeunesse.

Une belle première édition

« L'objectif de cette manifestation était évidemment de ***promouvoir l'activité sportive mais également de proposer un moment de détente convivial et de rencontre*** » poursuit Sophie Jézéquel-Briend. Pari réussi ! L'événement se termine en dansant, sur des airs de Macarena... Et, les visiteurs repartent ravis de leurs découvertes. « ***Cette première édition est une très belle réussite, que nous espérons renouveler l'année prochaine...*** »

En avant la culture !

Qui dit rentrée, dit nouvelle saison culturelle... Après plusieurs années bouleversées par le Covid, entre report et annulation, la saison culturelle a décidé de changer de look. Une refonte graphique et davantage de spectacles : le Gentieg vous propose cette année une nouvelle recette pour vous émerveiller !

Depuis 2016, la ville de Janzé propose une saison culturelle. De l'humour, en passant par le théâtre et la chanson : la programmation se veut **écletique et pluridisciplaire** pour s'adresser à tous. Cette année, les habitudes du Gentieg sont bouleversées. Une partie de la salle de spectacle est désormais utilisée pour permettre aux enfants de se restaurer pendant toute la période des travaux du restaurant scolaire. Le Gentieg va ainsi s'adapter, et, pour les soirs de spectacle, il accueillera un maximum de 350 spectateurs. «*Pour cette saison, face à une jauge réduite, nous avons fait le choix de proposer plus de spectacles. Nous avons à l'affiche* ***huit propositions culturelles, pour tous les goûts et tous les âges !*** » précise Jennifer Jamis, directrice de la culture.

De belles émotions au rendez-vous

Cette année, vous allez :
- **chanter** avec Les Banquettes Arrières et leur spectacle "Heureuses... par accident"
- vous **trémousser sur vos sièges** avec vos enfants lors du concert d'Ego Le Cachalot, leur cétacé préféré !
- **rire** grâce au one man show de Tristan Lopin "Irréprochable"
- vous **évader** avec le spectacle Cellule 247 de la Cie les plus hautes eaux connues
- **célébrer l'amitié**, avec Bruno Gaccio et sa pièce de théâtre "La journée parfaite"
- **danser et rêver** avec le vibrant spectacle "XY" de la Cie Dounia
- **fredonner** les refrains des chansons d'Yves Duteil
- vous **divertir** avec Le Point Virgule qui viendra transformer le Gentieg en Comedy Club !

Des actions culturelles

Au delà de la saison culturelle, le Gentieg accueille des établissements scolaires pour permettre aux plus jeunes d'aller à la rencontre du spectacle vivant. La saison culturelle fait coup double cette année en proposant une représentation à destination des écoles mais aussi une pièce de théâtre pour les collèges.

Des temps de création

Le Gentieg soutient aussi la création artistique et ouvre ses portes aux artistes pour des temps de création. Ainsi, LaLo, artiste musicien, viendra travailler sur son prochain spectacle en octobre puis UrBAM, un duo musical entre pop, world et jazz afro sera également présent au Gentieg au mois de janvier.

Renseignements
Réservez vos places sur internet sur www.janze.fr ou en Mairie aux heures d'ouverture habituelles du lundi au vendredi.
billetterie@janze.fr
02 56 48 30 06

Les Banquettes Arrières ouvrent le bal !

« La vie, elle est belle belle belle ! Le monde, il est beau beau beau ! Et youpi youpi tralala ! » Voilà ce qu'elles aimeraient chanter, mais non. La vie est belle, mais pas pour tout le monde. Les Banquettes Arrières sont heureuses... mais par accident. Et ça vous fait rire ? Oh oui, ça vous fait rire ! A grands coups d'autodérision et de jeux burlesques, ce trio nous raconte la bêtise humaine, l'injustice et la cruauté dans un tour de chant a capella. Avec leur style clownesque, Les Banquettes Arrières pratiquent l'humour avec une grande «H» pour défendre le féminisme. Et ça fait du bien !

Infos pratiques
Samedi 15 octobre à 20h30 au Gentieg
Tarifs : Plein 13€ / réduit 10€ / jeune 6,50€. A partir de 10 ans
Billetterie en ligne www.janze.fr ou en Mairie du lundi au vendredi
Plus de renseignements au 02 02 56 48 30 06 ou billetterie@janze.fr

Seniors : une journée **d'information conviviale**

La 70ème édition de la semaine bleue a lieu cette année du 3 au 9 octobre. Dans ce cadre, le CCAS de Janzé et le Centre Hospitalier de la Roche aux Fées organisent un temps fort afin d'informer les retraités et les personnes en perte d'autonomie sur les dispositifs existants pour maintenir leur vie à domicile dans les meilleures conditions et promouvoir le rôle actif des seniors dans la cité.

Un temps convivial d'informations et d'échanges, c'est ce que proposent le CCAS et le Centre Hospitalier **le mercredi 5 octobre.** Tout au long de cette journée, de nombreuses actions et animations sont prévues. Adaptation du logement, alimentation, prévention des chutes... **L'objectif est de répondre aux besoins des seniors en perte d'autonomie mais aussi d'aider les aidants dans la compréhension de la perte d'autonomie d'un proche.**

Des stands d'information

La journée débutera aux Halles avec des stands d'information. Le CCAS, le CLIC, le service habitat de Roche aux Fées Communauté, une ergothérapeute du service ADAPTECH Domicile et Maison France Service seront présents pour échanger avec les seniors. Une exposition est aussi au programme. Intitulée "Et si on se rencontrait ?", l'exposition met en lumière des moments partagés lors des rencontres organisées par le Club de l'Amitié et le CCAS. *« Nous proposons également aux habitants de venir manger une galette aux Halles pour un moment de "part'âges" »* précise Anne Joulain, adjointe aux affaires sociales. **L'après-midi, les animations se poursuivront au Centre Hospitalier** avec une conférence animée par une diététicienne et des ateliers de mise en situation avec un simulateur de vieillissement. Des représentants des usagers seront également présents pour répondre aux questions de chacun.

Infos pratiques
Mercredi 5 octobre
9h / 12h aux Halles
14h / 17h au Centre Hospitalier
Gratuit, sans inscription, ouvert à tous.
Renseignements au 02 30 30 01 13

Un livre pour **sensibiliser autour du handicap**

Céline et Killian Leutellier sont co-auteurs du livre "Maman a dit Bande de nuls". Mère et fils ont écrit ce témoignage à deux. Ils racontent leurs parcours, celui de Killian, né avec des troubles autistiques et schizophréniques et le combat de Céline, qui recherche de clés et solutions naturelles pour apaiser son fils.

Un jour j'écrirai un livre sur toi : Céline Leutellier avait lancé cette phrase il y a quelques années, à son fils Killian entre deux sourires. Et pourtant, aujourd'hui cette petite blague devient réalité. Céline et Killian Leutellier signent leur premier livre : « Maman a dit "Bande de nuls" », un témoignage de leurs parcours.

Un projet en famille

Céline et Killian ont écrit ce livre à quatre mains ; *« À l'origine, nous avons commencé à écrire chacun notre tour dans un classeur* ***pour se remémorer des anecdotes. Cela permettait aussi à Killian d'écrire son ressenti, ses angoisses.*** *C'est ma sœur qui nous a incité à nous lancer ».* Le projet se met alors en route et pendant deux ans, mère et fils écrivent.

Écrire pour se libérer

Pour Killian, écrire devient un exutoire : *« Cela m'a permis de me libérer de tout ce que je ressentais ».* Même sentiment du côté de Céline : *«* ***son handicap ne se voit pas, personne ne se rendait vraiment compte de sa souffrance intérieure.*** *On se sentait parfois incompris ».* Face aux difficultés de Killian, sa maman n'a jamais voulu céder à la médicamentation. À force de patience, de courage et accompagné avec un bon psychologue, la famille réussit à trouver des solutions pour apaiser Killian. *« On a décidé* ***de ne pas lui mettre d'étiquettes****. C'est pour cela que l'on parle de troubles uniquement. Mon objectif était de l'emmener le plus loin possible »* explique sa maman. Mission plus que réussie ! Après un collège en classe Ulis, Killian intègre un CAP Commerce, puis passe son baccalauréat professionnel et il est désormais en BTS Commerce en apprentissage. Killian entrevoit maintenant l'avenir plus serein : *«* ***Malgré un handicap, il est possible de faire des études ! Je suis très fier d'en être arrivé là*** *».* Un joli parcours, que Killian a pu mener grâce au soutien sans faille de sa maman, son pilier. ■

Renseignements
Maman a dit "Bande de nuls", en vente à la librairie Au détour d'une page, à la Biocoop de Janzé et au Centre Hospitalier.
www.bandedenuls.com

Argent de poche : des missions variées tout au long de cet été

Cet été comme chaque année, la ville de Janzé a mis en place l'opération Argent de Poche. 35 jeunes ont participé à ce dispositif dans les différents services de la mairie, du 6 juillet au 26 août.

Le dispositif Argent de poche consiste à proposer **aux jeunes janzéens de 16 à 17 ans, la réalisation de missions d'intérêt public sur la commune**, d'une durée de 3 heures. Cet été, les jeunes ont été accueillis dans différents services : animation seniors, communication, état civil, propreté, service enfance jeunesse... pour des missions variées.

Certains ont notamment pu intervenir auprès de Jérôme Gourvennec, agent au sein des services à la population pour des missions en lien avec le cimetière. « *Il s'agit de scanner les titres des concessions. Nous en avons besoin pour avoir tout l'historique des concessions* » explique-t-il. Cela permet par la suite de **mettre à jour les informations des fiches de concessions, via Gescime, le logiciel de gestion du cimetière.** L'objectif est aussi de ne **plus avoir à manipuler les papiers, qui s'abîment au fil des années et deviennent très fragiles** : « *Certains documents datent de 1850 !* ».

Pour les jeunes, ces missions sont aussi le moyen de découvrir le fonctionnement des services. ***« C'est utile et cela permet de s'occuper »*** précise Noah, en mission avec Jérôme. Les jeunes perçoivent ensuite une rémunération de 15 € par mission. ■

Renseignements

Service Enfance Jeunesse Scolaire
Pôle Enfance Jeunesse
Boulevard Plazanet
02 99 47 51 95 - 06 77 59 86 62

Premier séjour itinérant pour l'Espace Jeunes

Briefing avant le départ du séjour itinérant

Cet été, l'espace jeunes proposait pour la première fois, un séjour itinérant à vélo. 13 adolescents sont ainsi partis pendant trois jours pour explorer les trésors du territoire de la Rcohe aux Fées.

Nous sommes le lundi 22 août, ils sont vêtus de leurs casques et gilets fluo, prêts à partir ! Les 13 adolescents de l'espace jeunes de Janzé sont sur le départ de leur séjour itinérant à vélo. Au programme : **trois jours de vélo, du kayak et du biathlon laser, un mixte entre biathlon et course d'orientation.** Une première étape a eu lieu au camping de Marcillé-Robert, puis une deuxième à Martigné-Ferchaud. **Les jeunes adolescents ont eux-mêmes monté leurs tentes, participé aux repas : ils ont été acteurs de leur séjour.** Les trois animatrices qui les accompagnent avaient aussi tout prévu pour s'amuser ! « *Nous avons organisé un grand jeu, qui a été le fil conducteur de ce séjour. Les jeunes ont pour mission de sauver le monde des fées ! La morale de cette histoire étant de prendre soin de l'environnement* » explique Pauline Gaillard, directrice de l'Espace Jeunes de Janzé.

L'objectif de ce séjour, outre l'aspect sportif, est aussi de **faire découvrir aux jeunes le patrimoine naturel qui les entoure** : « *L'idée est de leur montrer que l'on n'est pas obligés de partir au bout du monde pour voir de jolies choses et s'émerveiller* » précise Pauline. ■

Un nouveau restaurant scolaire **en perspective !**

La ville de Janzé a décidé d'engager d'importants travaux de restructuration de son restaurant scolaire afin de répondre aux besoins de près de 400 enfants qui fréquentent le restaurant scolaire. Pendant toute la durée du chantier, un autre espace de restauration a été aménagé pour les enfants au Gentieg pour les élèves de primaire et au sein du complexe scolaire du Chat Perché pour les maternelles.

Aux abords de l'école, **pensons sécurité !**

Oui à la sécurité de nos enfants, Non aux incivilités. C'est tous ensemble qu'il nous faut montrer l'exemple et modifier nos comportements pour être de véritables acteurs de notre sécurité.

Quelques rappels essentiels :

- évitez le dépose minute à la porte de l'école et privilégiez un stationnement confortable pour tous
- évitez de faire descendre un enfant coté voie de circulation
- expliquez à votre enfant les risques auxquels il s'expose s'il ne respecte pas les règles de prévention routière et apprenez-lui à comprendre la signification des panneaux signalétiques tout au long de son parcours.
- utilisez les passages piétons
- n'oubliez pas de penser que la petite taille de votre enfant le rend vulnérable.

Focus

Le point sur les tarifs

Entre la crise du Covid-19 qui a perturbé les chaînes de production, la guerre en Ukraine et les sécheresses successives, les pénuries se développent en cascade et l'inflation progresse. Les cantines scolaires en font les frais. En effet, en mai dernier, Philippe Laurent, vice-président de l'AMF (Association des Maires de France) prévoyait une augmentation des tarifs des cantines scolaires «*de l'ordre de 5 à 10 %*» pour la rentrée.

Pas d'augmentation des tarifs du restaurant scolaire

Cependant, la ville de Janzé a justement **fait le choix de ne pas augmenter les tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2022-2023**. «*Nous avons pris cette décision pour deux raisons. D'une part, nous souhaitions* ***accompagner les familles touchées par l'inflation.*** *D'autre part, nous avons tenu compte des contraintes rencontrées par les enfants liées aux travaux du restaurant scolaire*» précise Elisabeth Barré-Villeune, adjointe à la vie scolaire. Face au contexte économique, la ville de Janzé a pris la même décision pour **les tarifs concernant l'accueil périscolaire matin et soir : pas d'augmentation cette année** non plus. «*Les familles qui laissent leur(s) enfant(s) à la garderie ou à l'étude sont majoritairement actifs et n'ont pas forcément d'autres solution de mode de garde avant et après l'école.*» souligne Elisabeth Barré-Villeneuve.

Athlétisme : **un double champion** à Janzé !

À tout juste 18 ans, Bastien Fert est déjà champion d'athlétisme. Il a été récompensé lors des championnants de Bretagne à Rennes sur 200 et 400m. Rencontre avec un athlète aux multiples facettes.

C'est seulement sa quatrième saison d'athlétisme et il est déjà champion ! *« J'ai vraiment commencé à m'entraîner sérieusement l'année dernière et mes chornos ont vite suivi. Cela m'a motivé à poursuivre »* Bastien Fert, membre du club d'athlétisme de Janzé. Avant tout, Bastien est un grand sportif, passionné par le football. **Il fait partie de la section sport études arbitrage de Bréquigny et pourrait bien devenir jeune arbitre fédéral**. *« L'athlétisme est arrivé dans ma vie au moment où j'entrais en section sportive, en classe de 3ème. Avec l'arbitrage, j'ai arrêté le foot. Je cherchais à continuer à m'entraîner physiquement et surtout à garder un esprit de compétition. »* Ce qu'il aime dans ce sport ? **Courir vite le plus longtemps possible !** *« C'est aussi un sport individuel qui demande beaucoup de rigeur. Si l'on échoue on ne peut s'en vouloir qu'à soi-même »*.

Une histoire de famille

L'athlétisme dans la famille Fert, n'a rien de nouveau puisque la petite soeur de Bastien, Audrenn, pratique également ce sport. *« C'est elle qui m'a donné envie de tester l'athlétisme. Elle est très douée ! Elle vient tout juste d'intégrer le pôle espoir d'athlétisme du lycée Sévigné à Cesson »* souligne t-il. Et le papa des deux athlètes est lui-même entraîneur !

Du sport pour s'évader

Ce sport, qui lui réussit, est pour Bastien **un moyen de s'évader**. *« Lorsque je fais du sport, je ne pense à rien, je suis concentré sur mes objectifs ! Cela me permet de lâcher prise, notamment après les cours »* avoue t-il. Pour la suite de son parcours, Bastien Fert projette de rapporter une médaille des championnats de France puis de participer aux championnats d'Europe. C'est tout ce qu'on lui souhaite ; pleins de belles réussites à venir ! ■

Le coupon sport, une aide pour favoriser la **pratique sportive**

Le coupon sport facilite l'accès des jeunes de 11 à 15 ans (nés entre 2007 et 2011) aux clubs sportifs d'Ille-et-Vilaine. D'une valeur de 20 ou 40€, il permet d'aider les familles bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S) à payer les coûts d'adhésion à une association sportive agréée.

Créée en 1998, l'opération coupon sport a pour **objectif de lutter contre l'exclusion sociale et d'augmenter le nombre de licenciés parmi les enfants éloignés de la pratique sportive** pour des questions financières.

Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier des coupons sport, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Vous devez **être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire 2022-2023** (attestation adressée par votre CAF au mois d'août 2022 pour l'année scolaire 2022-2023 ou par la MSA)
- Votre enfant doit être inscrit à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (renseignez-vous directement auprès de votre association sportive).

Votre enfant doit être **né entre 2007 et 2011**

Montant de l'aide

Pour un coût d'adhésion et de licence compris entre 45€ et 90 €, le jeune a droit à un coupon sport de 20 €. Si ce coût est supérieur à 91€, deux coupons sport sont octroyés, soit 40 €.

Patrimoine : partez à la **découverte des vieux métiers**

À l'occasion des Journées du Patrimoine, l'association Janzé Histoire et Patrimoine, vous propose une journée dédiée autour du fer, du cuivre et du chanvre. Rendez-vous le dimanche 18 septembre, au Champ de Foire !

Ils étaient spécialistes du bois, du métal, travaillaient les peaux et le cuir, fabriquaient des clous ou bien des cordages : autant de métiers qui ont aujourd'hui disparus ou pour certains, se sont raréfiés. On les appelait **bourrelier, charron, cloutier, cordier, forgeron, maréchal-ferrant, tanneur ou encore tonnelier**... et toutes ces professions étaient présentes sur la commune de Janzé.
L'association Janzé Histoire et Patrimoine vous invite à les (re)découvrir lors des Journées du patrimoine, le dimanche 18 septembre.

Redécouvrir les métiers d'antan

Au programme, une journée riche en animations et découvertes. Pour s'immerger dans le quotidien de ces hommes et femmes qui exerçaient ces métiers, l'association a prévu *« des **expositions d'objets et d'outils, des démonstrations mais également une chasse au trésor et des boîtes sensorielles.** »* explique Cyprien Esnault, président de l'association. Mais ce n'est pas tout ! D'autres surprises seront au rendez-vous...

Infos pratiques
Dimanche 18 septembre de 10h à 19h
Champ de Foire
Buvette et crêpes sur place

Renseignements
janzehistoireetpatrimoine@gmail.com

À VOS AGENDAS !

Un week-end sportif **pour lutter contre le cancer !**

Tous pour la vie se mobilise et fête son 30ème anniversaire avec un week-end sportif pour lutter contre le cancer. Au programme : des courses, de la marche nordique, de quoi s'amuser, se restaurer et se divertir ! Rendez-vous le 1er et 2 octobre.

Se surpasser tout en faisant une bonne action : voilà deux bonnes raisons de participer à la prochaine édition de Courir pour la Vie, ensemble contre le cancer. Au programme : **des courses pour les enfants et les adultes, un challenge entreprise, une rando pédestre, de la marche nordique mais également une rando VTT.** Vous aurez aussi la possibilité de découvrir la grimpe dans les arbres, de vous initier aux trottinettes électriques ou encore de faire un baby-foot géant !

Se divertir pour la bonne cause

Deux soirées sont également prévues :
- une soirée jeux vidéo foot le 30 septembre
- une soirée anniversaire le 1er octobre avec un repas convivial et un spectacle de magie

mais aussi un thé dansant le dimanche après-midi avec l'orchestre Thierry Simon.

Soutenir la recherche

Les bénéfices de cet événement seront reversés à l'institut Curie. Cela permettra de soutenir les recherches du Docteur Ayrault et ses travaux sur les tumeurs au cerveau chez les enfants. Une partie des bénéfices est aussi versée au centre Eugène Marquis de Rennes pour favoriser le bien-être des malades à travers la mise à disposition de fauteuils de repos, de casques réfrigérés ou encore de t-shirts adaptés aux soins de chimiothérapie.

Infos pratiques
Samedi 1er octobre & dimanche 2 octobre
Site de l'Yve
Inscription obligatoire sur
www.espace-compétition.com pour les courses
Retrouvez toutes les infos pratiques sur
touspourlaviejanze.wordpress.com

Vos démarches et formalités

Prime exceptionnelle de rentrée : qui peut en bénéficier ?

La prime exceptionnelle de rentrée fait partie des mesures prises par le gouvernement en faveur du pouvoir d'achat pour la rentrée 2022, dans un contexte d'inflation élevé. Elle sera versée le 15 septembre 2022.

La loi de finances rectificative (LFR) pour 2022 permet de financer des mesures pour le pouvoir d'achat des Français et prévoit notamment une aide exceptionnelle de solidarité (AES) dite « prime de rentrée » destinée aux foyers modestes.

Qui peut en bénéficier ?

D'un montant de 100 €, auxquels s'ajoutent 50 € par enfant à charge, cette aide mise en place exceptionnellement pour l'année 2022 s'adresse aux bénéficiaires des minima sociaux comme le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), aux allocataires des aides au logement (APL, ALF, ALS) mais aussi aux personnes touchant la prime d'activité.
Le dispositif concerne à la fois l**es personnes aux revenus modestes, les étudiants boursiers, les personnes âgées précaires et les Français percevant des APL**. Cette aide ne doit pas être confondue avec l'allocation de rentrée scolaire (ARS), octroyée sous conditions de ressources aux familles ayant au moins un enfant scolarisé âgé de 6 à 18 ans et destinée à compenser le coût des dépenses de rentrée scolaire. .

Comment obtenir l'aide ?

Si vous êtes éligible, le versement s'effectuera de **manière automatique par l'organisme dont vos minima sociaux dépendent, sans démarche de votre part.**

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

En 2020, notre majorité se rassemblait autour d'Hubert Paris avec un projet politique clairement affiché, Janzé 2030. Ce projet, matérialisé en ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) a pour ambition de définir, dessiner et construire la ville de demain.

Janzé entre donc dans une période de métamorphose, guidée par des enjeux d'environnement, de densification, de gestion de l'eau et de qualité de vie. Trois années ont passé et le processus voit la finalisation de la première étape de la création de cette ZAC multisite, qui sera entérinée par une délibération au Conseil Municipal d'octobre. Cette phase a permis de marquer les limites des trois zones de la ZAC, de définir les objectifs de logements, de densité d'habitat, de clarifier les enjeux environnementaux, d'échanger avec les services de l'Etat, de concerter avec les Janzéens et les élus pour que ce projet respire toute l'ambition d'une qualité de bien vivre à Janzé. Le changement que s'apprête à vivre la ville a mérité cette longue phase de réflexion, entre professionnels de l'urbanisme, élus mais aussi Janzéens impliqués. Vous pouvez avoir accès à tous les documents issus de ce travail sur le site internet de la ville.

La deuxième phase sera celle des études de réalisation, toujours avec le support de professionnels et la participation des habitants et des élus. Le défi sera de co-construire ce que deviendra concrètement Janzé en 2030 et au-delà. D'ici fin de l'année 2023, nous aurons donc l'occasion de nous rencontrer pour définir ce que seront ces trois zones.

Enfin, en troisième phase, nous verrons après toutes ces années d'études, les réalisations elles-mêmes sortir de terre, les trois zones évolueront d'ailleurs sans doute conjointement, pour que dès 2025/2026, nous commencions à visualiser les transformations. Ce projet urbanistique majeur s'accompagnera de deux autres que notre majorité avaient prévu : les études d'aménagement de la zone Halles / Eglise et le plan de mobilité qui doit répondre, entre autres, aux enjeux des circulations douces.

C'est donc à la cohérence de ce programme d'ensemble de renouvellement urbain que nous nous attacherons sur ce mandat.

Expression de la minorité

L'été a été marqué par le réchauffement climatique avec des températures exceptionnelles et une sécheresse qui perdure.

De nombreux feux se sont déclarés et nous tenons à saluer le dévouement de nos sapeurs pompiers ainsi que les agriculteurs et citoyens engagés pour y faire face et limiter les dégâts.

Cet été inhabituel mais qui serait amené à devenir la norme nous oblige à accélérer les transitions et à repenser notre commune. Une ville plus arborée où nous pourrons mieux respirer, une ville plus résiliente avec des bâtiments mieux isolés, une ville qui favorise les mobilités douces avec des pistes cyclables, des chemins piétonniers et davantage de transports en commun. Nous devons aussi être aux côtés de nos agriculteurs pour les aider à s'adapter à ces nouvelles contraintes sur notre environnement.

Les défis sont nombreux mais ils nous permettront également d'améliorer le quotidien de chacun.

En cette rentrée, nous voulons aussi souligner les bonnes nouvelles pour Janzé et l'emploi. Après de longues années, des cellules commerciales de la route de Bain vont trouver de nouveaux occupants et ainsi relancer cette zone. La zone d'activité de Teillay va quant à elle accueillir de nouvelles entreprises qui permettront de créer de nouveaux emplois.

Aux petits comme aux plus grands, nous vous souhaitons une belle rentrée à Janzé.

A bientôt,

L'équipe de « Pour Janzé, Osons demain !

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Nezha Mssassi, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal.

Lundi 12 septembre de 9h à 12h

Permanence Impôts

La DGFIP du secteur Rennes Sud tient une permanence à Maison France Services, place des Halles. Sans rendez-vous.

Mercredi 14 septembre à 14h

Atelier Land Art

Plongez au coeur des jardins de la Briqueterie et de ses richesses. Laissez libre cours à votre créativité grâce aux ressources végétales collectées dans le jardin et fabriquez une oeuvre d'art ! À partir de 3 ans. Atelier parent - enfant. Gratuit. Places limitées.

Réservations / *communication@janze.fr*

Dimanche 18 septembre de 10h à 18h

Journée du patrimoine

Au Champ de Foire.

Renseignements / *Reportez vous p.17 de votre Janzé mag.*

Lundi 19 septembre à 14h30

Conférence Vins & Terroirs

Proposée par l'UTL du Pays de la Roche aux Fées. Au cinéma Le Stella. En présence de Charles Frankel, géologue

Renseignements / *utl.rochefees@gmail.com*

Mardi 20 septembre de 9h30 à 16h

Journée découverte Chantier d'insertion

Organisée par la Mission locale, en partenariat avec le chantier du Theil de Bretagne. Au programme : initiation au maraîchage, découverte d'ateliers agricoles.

Renseignements / *Fanny Crocq au 06 31 10 34 61 ou Nina Boutilly au 07 49 04 85 62*

Jeudi 22 septembre de à 14h

Thé dansant

Proposé par le Club de l'Amitié, à Amanlis. Avec l'orchestre Patrice Bellay.

Renseignements / *Maurice Cannieux au 02 99 47 21 68*

Vendredi 23 septembre à 21h

[Théâtre] L'Arbre qui plantait des Hommes

Compagnie Patrick Cosnet - Les Fonds de Terroir. Retiers, GAEC Bréal Elevage

Gratuit. Tout public

Renseignements / *www.rafcom.bzh*

Samedi 1er et dimanche 2 octobre

Tous pour la Vie
Courir pour Curie

Un week-end sportif et festif pour la lutte contre le cancer.

Renseignements / *reportez-vous p. 17 de votre Janzé mag.*

Mercredi 5 octobre à 16h30

[Concert] NédèR Nouhaj & présentation de la Saison Culturelle

Homme de plusieurs folklores, RédèR Nouhaj manie son violon comme le bûcheron sa hache : avec précision, humilité et gratitude pour l'arbre coupé. Ce One-man band instrumental nous ouvre les carnets de ses voyages imaginés. Concert proposé en partenariat avec le festival Grand Soufflet. Rendez-vous dans le hall du Gentieg. Gratuit, tout public, réservation conseillée.

Renseignements / *billetterie@janze.fr 02 56 48 30 06*

Vendredi 7 octobre à 12h

Repas convivial

Organisé par le club de l'Amitié. Inscriptions aux permanences du mercredi matin, salle des Halles.

Renseignements / *earlduhic@wanadoo.fr*

Vendredi 7 octobre à 12h45

Déjeuner concert avec Morgane Le Cuff

À la Canopée. Gratuit, tout public. Réservation conseillée

Renseignements / *www.rafcom.bzh*

Dimanche 9 octobre de 7h à 18h

Vide grenier

Organisé par l'UCAJ. Champ de Foire.

Renseignements / *06 44 84 11 27 ou p. 6 du Janzé mag*

Mercredi 12 octobre à 11h

[Projection court-métrage]
Le vent dans les roseaux

Suivi d'un concert de Laura Aubry, à la médiathèque. Gratuit, tout public

Renseignements / *mediatheque.janze@rafcom.bzh - 02 99 47 30 53*

Vendredi 14 octobre et samedi 15 octobre

Collecte des Restos du cœur

Dans les grandes surfaces de Janzé, Châteaugiron et Vern-sur-Seiche

Renseignements / *02 99 47 60 19*

Samedi 15 octobre à 20h30

Les Banquettes arrières

Dans le cadre de la Saison Culturelle

Les Banquettes Arrières sont heureuses... mais par accident. A grands coups d'autodérision et de jeux burlesques, ce trio nous raconte la bêtise humaine, l'injustice et la cruauté dans un tour de chant a capella. Tarifs : Plein 13€ / réduit 10€ / jeune 6,50€

Renseignements / *Plus d'infos p. 12.*

Samedi 22 octobre à 15h

Paulo - Spectacle du CCAS

Organisé par le CCAS de Janzé au Gentieg. Réservé aux + 70 ans et leur.s conjoint.s sur inscription avant le 7 octobre. Tarif : 5 €.

Renseignements / *janzedanse@orange.fr - Sylvie au 06 51 97 16 27*

Vendredi 21 octobre à 12h à 16h30

Collecte de don du sang

Au Chêne Jaune, organisé par l'Etablissement Frabnçias du Sanf. Sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Renseignements / *Maryline Brulé au 06 81 81 18 21*

Samedi 22 octobre à 20h30

Dîner et soirée dansante

Organisé par Janzé Danse et animé par l'orchestre "Label Danse". À la salle polyvalente de Essé

Renseignements / *janzedanse@orange.fr - Sylvie au 06 51 97 16 27*

AU PROGAMME

A la médiathèque

Exposition "A pleine main"

Du 1er septembre au 30 octobre

La médiathèque et la Canopée accueillent en leurs murs, l'exposition photos de Marion Dain. Accès libre aux horaires d'ouverture.

Les Mercredis de la Mezzanine

- **Les 1er et 3ème vendredi du mois**
  Tables ouvertes pour les joueurs d'échecs et de scrabble
- **Mercredi 21 septembre de 14h30 à 17h30**
  Jeux musicaux sur tablette. Venez tester vos connaissances et votre dextérité musicale !
- **Mercredi 28 septembre de 14h30 à 17h30**
  Atelier dessin, à la manière de Picasso
- **Vendredi 30 septembre de 19h à 21h**
  Atelier "studio photo" avec Marion Dain. Public ados-adultes

BB lecteurs

- **Vendredi 23 septembre**
  BB en musique

Pour plus de renseignements
mediatheque.janze@rafcom.bzh 02 99 47 30 53

Le Gentieg
Saison 2022/23

Humour & Chanson

Crédit photo : Guillaume Boué

Le Gentieg - Janzé

15 SAMEDI OCTOBRE

20H30

Les Banquettes Arrières

Heureuses... par accident

Billetterie sur www.janze.fr
Tél. 02 56 48 30 06 / billetterie@janze.fr